

POUR DIFFUSION IMMEDIATE

La persistance d'un niveau élevé de corruption dans les pays pauvres conduit à une « situation humanitaire désastreuse »

La corruption persiste également dans les pays les plus riches affectés par de nombreux scandales mettant en cause des entreprises.

Berlin, le 23 Septembre 2008 – Avec la Somalie et l'Irak perçus comme les pays les plus corrompus, l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) 2008 de Transparency International, publié aujourd'hui, met en évidence le cercle vicieux liant pauvreté, faillite des institutions et corruption. Les pays développés ne sont pas en reste. Les mauvaises performances dans l'IPC 2008 de certains pays industrialisés indiquent que les mécanismes de contrôle ne sont pas non plus infaillibles dans les pays riches.

“Dans les pays les plus pauvres, la corruption peut être une question de vie ou de mort, lorsque, par exemple, elle touche aux ressources destinées aux hôpitaux ou aux réseaux de distribution d'eau potable,” déclare Huguette Labelle, Présidente de Transparency International. “La persistance d'un niveau élevé de corruption et de pauvreté dans de nombreux pays pauvres conduit à une situation humanitaire désastreuse et ne peut être tolérée. Mais même dans les pays les plus riches, la mise en œuvre inégale des mesures de lutte contre la corruption est préoccupante. L'adoption de politiques plus strictes de lutte contre la corruption est nécessaire.”

Résultats 2008

L'Indice de Perception de la Corruption évalue la perception du niveau de corruption affectant les administrations publiques et la classe politique. C'est un indice composite fondé sur différents sondages et enquêtes réalisés par des organismes indépendants. L'IPC 2008 couvre 180 pays, soit un nombre de pays équivalent à celui couvert en 2007. Il classe les pays sur une échelle de 0 (haut degré de corruption perçue) à 10 (faible degré de corruption perçue).

Le *Danemark*, la *Nouvelle-Zélande* et la *Suède*, obtiennent la note la plus élevée avec 9,3, suivis par *Singapour*, avec une note de 9,2. En bas du classement, on retrouve *Haïti* avec 1,4, *l'Irak* et *Myanmar* avec 1,3, et enfin la *Somalie* avec une note de 1.

Bien que, au sein du classement IPC, les notes n'évoluent que lentement d'une année sur l'autre, des différences statistiques significatives ont pu être relevées pour des pays situés en haut et en bas du classement. Si l'on compare les données ayant servi au calcul de l'IPC 2007 et de l'IPC 2008, les notes de la *Bulgarie*, du *Burundi*, des *Maldives*, de la *Norvège* et du *Royaume-Uni* enregistrent une baisse importante.

À l'inverse, une amélioration significative par rapport à l'année précédente peut être constatée dans les notes de l'*Albanie*, *Chypre*, la *Géorgie*, *Maurice*, le *Nigeria*, *Oman*, le *Qatar*, la *Corée du Sud*, *Tonga* et la *Turquie*.

Renforcer le contrôle et la responsabilité

Aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres, la lutte contre la corruption exige le bon fonctionnement des institutions publiques et de la société civile. Les pays les plus pauvres sont minés par des systèmes judiciaires corrompus et l'inefficacité du contrôle parlementaire. Dans les pays riches, la régulation du secteur privé est très insuffisante, que ce soit en termes de lutte contre la corruption des agents publics étrangers ou de contrôle des institutions financières et des opérations commerciales.

“Juguler la corruption exige un contrôle étroit exercé par le Parlement, l'application effective des lois, l'existence de médias indépendants et d'une société civile dynamique” indique Huguette Labelle. “Lorsque ces institutions sont faibles, la corruption se développe et échappe à tout contrôle avec de terribles conséquences pour la société dans son entier avec la persistance d'injustices et d'inégalités.”

Un défi pour le succès de la lutte contre la pauvreté

Dans les pays pauvres, les ravages de la corruption compromettent la lutte contre la pauvreté et menacent la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Selon le Rapport mondial sur la corruption 2008 de TI, l'extension incontrôlée de la corruption pourrait renchérir de 50 milliards de dollars (35 milliards d'euros) le montant des investissements nécessaires pour atteindre les OMD dans le domaine de l'eau et de l'hygiène publique, soit près de la moitié de l'ensemble des budgets d'aide au développement.

Ce constat nécessite des efforts accrus non seulement dans les pays pauvres, où le bien être d'une part importante de la population est en jeu, mais également de la part de la communauté des donateurs. Leur démarche doit être plus ciblée et plus coordonnée afin que l'aide au développement favorise le développement de la bonne gouvernance et du contrôle dans les pays bénéficiaires, et que les versements effectués au titre de l'aide au développement ne puissent être détournés.

TI adressera d'ailleurs ce message aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui évalueront les progrès effectués dans la réalisation des OMD lors du sommet du 25 septembre, prélude à la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement de Doha au Qatar. Les Etats membres devraient y prendre des engagements en matière de financement de l'aide.

Johann Graf Lambsdorff, Professeur à l'Université de Passau, responsable de l'élaboration de l'IPC pour le compte de TI, souligne les effets désastreux de la corruption et les gains à attendre d'une politique efficace de lutte contre la corruption : "les chiffres suggèrent qu'une amélioration de l'IPC d'un point (sur une échelle allant de 1 à 10) permet d'augmenter les investissements de 0,5% du PIB et d'accroître de près de 4 % le revenu moyen."

La corruption privée et le double standard

L'affaiblissement des performances de certains grands pays exportateurs, et en particulier la diminution significative des notes de certains pays européens dans l'IPC 2008, met le doute sur la détermination réelle des gouvernements à mettre fin aux abus des entreprises dans la conduite de leurs activités à l'étranger. Ce recul traduit également certaines préoccupations liées au fonctionnement interne des Etats avec par exemple la question du financement des partis politiques. L'éclatement régulier de scandales liés à des actes de corruption active commis à l'étranger témoigne de l'incapacité des pays riches à tenir leurs engagements anti-corruption, notamment leur promesse mutuelle de rendre des comptes.

“Cette sorte de double standard est inacceptable et traduit le mépris des règles du droit international” déclare Huguette Labelle. “Au-delà de ses effets désastreux sur l'état de droit et la confiance accordée à l'Etat, ce manque de détermination décrédibilise les appels adressés aux pays pauvres pour qu'ils agissent plus fermement contre la corruption.” La Convention de l'OCDE contre la corruption, qui pénalise les actes de corruption commis à l'étranger par des entreprises basées dans les pays de l'OCDE, est en vigueur depuis 1999, mais sa mise en œuvre effective reste très inégale.

L'adoption et la mise en œuvre de règles efficaces ne constitue toutefois que la moitié des efforts à accomplir. Un réel changement ne sera possible que si, dans les pays riches comme dans les pays pauvres, les entreprises de toute taille, s'engagent individuellement à effectuer des progrès dans la lutte contre la corruption.

Lutter contre la corruption : une convention sociale

Dans tous les pays, des organismes de contrôle plus puissants, un cadre légal plus strict et des règles bien définies permettront de faire reculer la corruption, assurant une plus grande participation de la population à la vie sociale, des résultats concrets en termes de développement et une amélioration des conditions de vie des populations marginalisées.

**NOTE: Tous les documents sont sous embargo jusqu'au
23 Septembre 2008 à 10 h CET / 08 h GMT**

Contacts Medias:

Gypsy Guillén Kaiser
Tel: +49-176 101 21 661
Fax: +49-30-3470 3912
ggkaiser@transparency.org

Jesse Garcia
Tel: +49-30-34 38 20 667
jgarcia@transparency.org

Indice de Perception de la Corruption 2008 de Transparency International

Le score attribué à chaque pays ou territoire évalue le niveau de corruption dans le secteur public, tel que perçu par les entreprises et les experts, sur une échelle allant de zéro (degré élevé de corruption) à dix (degré élevé d'intégrité).

Rang du Pays	Pays /Territoire	IPC 2008	Ecart -type	Intervalle de Confiance	Nombre d'enquêtes utilisées
1	Danemark	9,3	0,2	9,1 - 9,4	6
1	Suède	9,3	0,1	9,2 - 9,4	6
1	Nouvelle-Zélande	9,3	0,2	9,2 - 9,5	6
4	Singapour	9,2	0,3	9,0 - 9,3	9
5	Finlande	9,0	0,8	8,4 - 9,4	6
5	Suisse	9,0	0,4	8,7 - 9,2	6
7	Islande	8,9	0,9	8,1 - 9,4	5
7	Pays-Bas	8,9	0,5	8,5 - 9,1	6
9	Australie	8,7	0,7	8,2 - 9,1	8
9	Canada	8,7	0,5	8,4 - 9,1	6
11	Luxembourg	8,3	0,8	7,8 - 8,8	6
12	Autriche	8,1	0,8	7,6 - 8,6	6
12	Hong Kong	8,1	1	7,5 - 8,6	8
14	Allemagne	7,9	0,6	7,5 - 8,2	6
14	Norvège	7,9	0,6	7,5 - 8,3	6
16	Irlande	7,7	0,3	7,5 - 7,9	6
16	Royaume-Uni	7,7	0,7	7,2 - 8,1	6
18	États-Unis	7,3	0,9	6,7 - 7,7	8
18	Japon	7,3	0,5	7,0 - 7,6	8
18	Belgique	7,3	0,2	7,2 - 7,4	6
21	Saint Lucie	7,1	0,4	6,6 - 7,3	3
22	Barbade	7,0	0,5	6,5 - 7,3	4
23	France	6,9	0,7	6,5 - 7,3	6
23	Chili	6,9	0,5	6,5 - 7,2	7
23	Uruguay	6,9	0,5	6,5 - 7,2	5
26	Slovénie	6,7	0,5	6,5 - 7,0	8
27	Estonie	6,6	0,7	6,2 - 6,9	8
28	Espagne	6,5	1	5,7 - 6,9	6
28	Qatar	6,5	0,9	5,6 - 7,0	4
28	Saint Vincent et les Grenadines	6,5	1,5	4,7 - 7,3	3
31	Chypre	6,4	0,8	5,9 - 6,8	3
32	Portugal	6,1	0,9	5,6 - 6,7	6
33	Israël	6,0	0,6	5,6 - 6,3	6
33	Dominique	6,0	1,3	4,7 - 6,8	3

**NOTE: Tous les documents sont sous embargo jusqu'au
23 Septembre 2008 à 10 h CET / 08 h GMT**

35	Émirats Arabes Unis	5,9	1,4	4,8 - 6,8	5
36	Botswana	5,8	1	5,2 - 6,4	6
36	Porto Rico	5,8	1,1	5,0 - 6,6	4
36	Malte	5,8	0,6	5,3 - 6,3	4
39	Taiwan	5,7	0,5	5,4 - 6,0	9
40	Corée du Sud	5,6	1,1	5,1 - 6,3	9
41	Maurice	5,5	1,1	4,9 - 6,4	5
41	Oman	5,5	1,4	4,5 - 6,4	5
43	Macao	5,4	1,4	3,9 - 6,2	4
43	Bahreïn	5,4	1,1	4,3 - 5,9	5
45	Bhoutan	5,2	1,1	4,5 - 5,9	5
45	République Tchèque	5,2	1	4,8 - 5,9	8
47	Malaisie	5,1	1,1	4,5 - 5,7	9
47	Costa Rica	5,1	0,4	4,8 - 5,3	5
47	Hongrie	5,1	0,6	4,8 - 5,4	8
47	Jordanie	5,1	1,9	4,0 - 6,2	7
47	Cap Vert	5,1	1,6	3,4 - 5,6	3
52	Slovaquie	5,0	0,7	4,5 - 5,3	8
52	Lettonie	5,0	0,3	4,8 - 5,2	6
54	Afrique du Sud	4,9	0,5	4,5 - 5,1	8
55	Seychelles	4,8	1,7	3,7 - 5,9	4
55	Italie	4,8	1,2	4,0 - 5,5	6
57	Grèce	4,7	0,6	4,2 - 5,0	6
58	Turquie	4,6	0,9	4,1 - 5,1	7
58	Lituanie	4,6	1	4,1 - 5,2	8
58	Pologne	4,6	1	4,0 - 5,2	8
61	Namibie	4,5	1,1	3,8 - 5,1	6
62	Samoa	4,4	0,8	3,4 - 4,8	3
62	Croatie	4,4	0,7	4,0 - 4,8	8
62	Tunisie	4,4	1,6	3,5 - 5,5	6
65	Koweït	4,3	1,4	3,3 - 5,2	5
65	Cuba	4,3	0,9	3,6 - 4,8	4
67	Ghana	3,9	0,8	3,4 - 4,5	6
67	Géorgie	3,9	1,2	3,2 - 4,6	7
67	Salvador	3,9	1	3,2 - 4,5	5
70	Roumanie	3,8	0,8	3,4 - 4,2	8
70	Colombie	3,8	1	3,3 - 4,5	7
72	Bulgarie	3,6	1,1	3,0 - 4,3	8
72	Macédoine	3,6	1,1	2,9 - 4,3	6
72	Pérou	3,6	0,6	3,4 - 4,1	6
72	Mexique	3,6	0,4	3,4 - 3,9	7
72	Chine	3,6	1,1	3,1 - 4,3	9
72	Suriname	3,6	0,6	3,3 - 4,0	4

**NOTE: Tous les documents sont sous embargo jusqu'au
23 Septembre 2008 à 10 h CET / 08 h GMT**

72	Trinité-et-Tobago	3,6	0,7	3,1 - 4,0	4
72	Swaziland	3,6	1,1	2,9 - 4,3	4
80	Burkina Faso	3,5	1	2,9 - 4,2	7
80	Brésil	3,5	0,6	3,2 - 4,0	7
80	Arabie Saoudite	3,5	0,7	3,0 - 3,9	5
80	Thaïlande	3,5	0,8	3,0 - 3,9	9
80	Maroc	3,5	0,8	3,0 - 4,0	6
85	Sénégal	3,4	0,9	2,9 - 4,0	7
85	Panama	3,4	0,6	2,8 - 3,7	5
85	Serbie	3,4	0,8	3,0 - 4,0	6
85	Monténégro	3,4	1	2,5 - 4,0	5
85	Madagascar	3,4	1,1	2,8 - 4,0	7
85	Albanie	3,4	0,1	3,3 - 3,4	5
85	Inde	3,4	0,3	3,2 - 3,6	10
92	Algérie	3,2	0,3	2,9 - 3,4	6
92	Bosnie Herzégovine	3,2	0,6	2,9 - 3,5	7
92	Sri Lanka	3,2	0,5	2,9 - 3,5	7
92	Lesotho	3,2	1	2,3 - 3,8	5
96	Gabon	3,1	0,3	2,8 - 3,3	4
96	Mali	3,1	0,4	2,8 - 3,3	6
96	Jamaïque	3,1	0,3	2,8 - 3,3	5
96	Guatemala	3,1	1,2	2,3 - 4,0	5
96	Benin	3,1	0,5	2,8 - 3,4	6
96	Kiribati	3,1	0,5	2,5 - 3,4	3
102	Tanzanie	3,0	0,6	2,5 - 3,3	7
102	Liban	3,0	1	2,2 - 3,6	4
102	Rwanda	3,0	0,4	2,7 - 3,2	5
102	République Dominicaine	3,0	0,4	2,7 - 3,2	5
102	Bolivie	3,0	0,3	2,8 - 3,2	6
102	Djibouti	3,0	0,7	2,2 - 3,3	4
102	Mongolie	3,0	0,5	2,6 - 3,3	7
109	Arménie	2,9	0,4	2,6 - 3,1	7
109	Belize	2,9	1,2	1,8 - 3,7	3
109	Argentine	2,9	0,7	2,5 - 3,3	7
109	Vanuatu	2,9	0,5	2,5 - 3,2	3
109	Iles Salomon	2,9	0,5	2,5 - 3,2	3
109	Moldavie	2,9	1,1	2,4 - 3,7	7
115	Mauritanie	2,8	1,2	2,2 - 3,7	7
115	Maldives	2,8	1,7	1,7 - 4,3	4
115	Niger	2,8	0,5	2,4 - 3,0	6
115	Malawi	2,8	0,6	2,4 - 3,1	6
115	Zambie	2,8	0,4	2,5 - 3,0	7
115	Egypte	2,8	0,7	2,4 - 3,2	6

**NOTE: Tous les documents sont sous embargo jusqu'au
23 Septembre 2008 à 10 h CET / 08 h GMT**

121	Togo	2,7	1,4	1,9 - 3,7	6
121	Viêt-Nam	2,7	0,7	2,4 - 3,1	9
121	Nigeria	2,7	0,5	2,3 - 3,0	7
121	São Tomé et Príncipe	2,7	0,6	2,1 - 3,1	3
121	Népal	2,7	0,5	2,4 - 3,0	6
126	Indonésie	2,6	0,6	2,3 - 2,9	10
126	Honduras	2,6	0,5	2,3 - 2,9	6
126	Ethiopie	2,6	0,6	2,2 - 2,9	7
126	Ouganda	2,6	0,7	2,2 - 3,0	7
126	Guyana	2,6	0,2	2,4 - 2,7	4
126	Libye	2,6	0,6	2,2 - 3,0	5
126	Erythrée	2,6	1,3	1,7 - 3,6	5
126	Mozambique	2,6	0,4	2,4 - 2,9	7
134	Nicaragua	2,5	0,4	2,2 - 2,7	6
134	Pakistan	2,5	0,7	2,0 - 2,8	7
134	Comores	2,5	0,8	1,9 - 3,0	3
134	Ukraine	2,5	0,5	2,2 - 2,8	8
138	Paraguay	2,4	0,5	2,0 - 2,7	5
138	Liberia	2,4	0,7	1,8 - 2,8	4
138	Tonga	2,4	0,4	1,9 - 2,6	3
141	Yémen	2,3	0,7	1,9 - 2,8	5
141	Cameroun	2,3	0,7	2,0 - 2,7	7
141	Iran	2,3	0,5	1,9 - 2,5	4
141	Philippines	2,3	0,4	2,1 - 2,5	9
145	Kazakhstan	2,2	0,7	1,8 - 2,7	6
145	Timor-Leste	2,2	0,4	1,8 - 2,5	4
147	Syrie	2,1	0,6	1,6 - 2,4	5
147	Bangladesh	2,1	0,5	1,7 - 2,4	7
147	Russie	2,1	0,6	1,9 - 2,5	8
147	Kenya	2,1	0,4	1,9 - 2,4	7
151	Laos	2,0	0,5	1,6 - 2,3	6
151	Equateur	2,0	0,3	1,8 - 2,2	5
151	Papouasie Nouvelle Guinée	2,0	0,6	1,6 - 2,3	6
151	Tadjikistan	2,0	0,5	1,7 - 2,3	8
151	République Centrafricaine	2,0	0,3	1,9 - 2,2	5
151	Côte d'Ivoire	2,0	0,7	1,7 - 2,5	6
151	Belarus	2,0	0,7	1,6 - 2,5	5
158	Azerbaïdjan	1,9	0,4	1,7 - 2,1	8
158	Burundi	1,9	0,7	1,5 - 2,3	6
158	République du Congo	1,9	0,1	1,8 - 2,0	6
158	Sierra Leone	1,9	0,1	1,8 - 2,0	5
158	Venezuela	1,9	0,1	1,8 - 2,0	7

**NOTE: Tous les documents sont sous embargo jusqu'au
23 Septembre 2008 à 10 h CET / 08 h GMT**

158	Guinée-Bissau	1,9	0,2	1,8 - 2,0	3
158	Angola	1,9	0,5	1,5 - 2,2	6
158	Gambie	1,9	0,6	1,5 - 2,4	5
166	Ouzbékistan	1,8	0,7	1,5 - 2,2	8
166	Turkménistan	1,8	0,5	1,5 - 2,2	5
166	Zimbabwe	1,8	0,5	1,5 - 2,1	7
166	Cambodge	1,8	0,2	1,7 - 1,9	7
166	Kirghizistan	1,8	0,2	1,7 - 1,9	7
171	République Démocratique du Congo,	1,7	0,2	1,6 - 1,9	6
171	Guinée Equatoriale	1,7	0,2	1,5 - 1,8	4
173	Guinée	1,6	0,4	1,3 - 1,9	6
173	Tchad	1,6	0,2	1,5 - 1,7	6
173	Soudan	1,6	0,2	1,5 - 1,7	6
176	Afghanistan	1,5	0,3	1,1 - 1,6	4
177	Haïti	1,4	0,4	1,1 - 1,7	4
178	Irak	1,3	0,3	1,1 - 1,6	4
178	Myanmar	1,3	0,4	1,0 - 1,5	4
180	Somalie	1,0	0,6	0,5 - 1,4	4